

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

LE MESSAGER  
DE  
SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÉLERINAGE DE  
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

---

SOMMAIRE : Souhaits de bonne année, 141. — Sainte-Anne, 141  
— Nos frères de la Province de Manitoba, 143. — Les Fo-  
restiers Indépendants, 146. — Nouvelles de Rome, 147. —  
Bulletin, 147. — Actions de grâces, 156. — Recommanda-  
tions, 159. — Dons à Sainte-Anne, 160.

---

---

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE

---

Nos meilleurs souhaits à nos lecteurs à l'occasion du  
nouvel an.

---

SAINTE ANNE

---

I

LA VIE DE FAMILLE

Si nous ignorons les détails de la première enfance de  
sainte Anne, il nous est du moins permis de conjecturer ce

que dut être la vie de famille éclairée par un si pur rayon. C'est l'enfant qui fait la joie et le bonheur du foyer, c'est lui qui devient l'objet de toutes les sollicitudes. Quand le père et la mère vivent dans la crainte du Seigneur ils s'appliquent de bonne heure à tourner vers sa majesté sainte toutes les dispositions de la chère âme qui leur est confiée.

Sainte Anne enfant fut pour ses parents une source d'abondantes bénédictions. Si le Très-Haut bénit Obédédom et toute sa famille à cause de l'arche sainte confiée à sa garde, comment n'aurait-il pas béni tous ceux qui formaient autour de sainte Anne le cercle si doux des affections ? L'hospitalité donnée à l'arche fut, pour le pieux Israélite, le point de départ des faveurs célestes, que ne dûrent donc pas mériter les soins délicats donnés à celle qui devait être un jour la mère de la Très Sainte Vierge ?

C'était merveille d'ailleurs que de contempler avec quelle générosité, avec quelle perfection, la pieuse enfant correspondait aux desseins du Seigneur. Sans doute elle recevait beaucoup, mais déjà elle savait donner ; elle offrait à Dieu ses desirs et ses prières, ses efforts et ses sacrifices. Ainsi s'établissait comme une lutte sublime entre le Créateur et la créature : la vertu croissait sans cesse avec les grâces reçues, et les grâces se répandaient toujours davantage à mesure que grandissait la vertu.

Les parents de sainte Anne ne se lassaient pas d'admirer les merveilles qui s'accomplissaient sous leurs yeux ; leurs cœurs étaient tout remplis de reconnaissance à l'égard du Très-Haut qui les avait choisis pour une telle mission. Ils contribuaient à la formation de cette enfant bénie dont l'Esprit-Saint lui-même se faisait le guide ; ils la sou-

tenaient et la gardaient comme dans une atmosphère sainte par la prudence de leurs paroles, et l'excellence de leurs actes. Quel bonheur que celui de cette famille unie ainsi dans la justice et la vérité ! Quel beau spectacle offert aux regards ravis des anges du ciel !

Voilà bien l'idéal de la famille chrétienne : il faut que les enfants sanctifiés par le baptême et ornés par lui des vertus infuses, puissent s'épanouir à la vie surnaturelle sous l'influence salubre de parents qui comprennent leurs devoirs. Combien d'âmes, hélas ! qui ne parviennent pas à la perfection, ou même qui s'égarent et tombent dans l'abîme parce qu'il leur a manqué cette première éducation maternelle et chrétienne que rien ne remplace. Combien lourde la responsabilité assumée devant Dieu par les parents qui arrêtent ou simplement ne favorisent pas le développement spirituel de ces chères âmes créées à l'image de Dieu, rachetées par le sang de Jésus-Christ, sanctuaires de l'Esprit-Saint. O sainte Anne, en souvenir de votre enfance si pieuse, bénissez les petits enfants chrétiens ; obtenez-leur de trouver dans leurs familles les conseils et les exemples qui viendront affermir la grâce de leur baptême.

---

### Nos frères de la Province de Manitoba.

---

L'éducation reçue dans l'enfance et la jeunesse exerce une influence sur toute la vie. Et cette vie qu'est-ce ? la préparation de l'éternité. Aussi parents chrétiens vous avez raison de vouloir que l'éducation de vos enfants soit franchement catholique ; que leur foi entourée de tant tant de soins dans la famille, se développe, se fortifie, dans le sanctuaire béni de l'école ; que l'action du

maître sur leur âme soit la continuation pleine de foi et de religion de votre action paternelle. On répond à ces légitimes volontés dans notre Province. L'école et le maître d'école, quand ils vous rendent celui que vous leur avez confié peuvent vous dire : Nous avons cherché à répondre à votre paternelle sollicitude en formant l'esprit et le cœur de celui que vous chérissez comme vous-mêmes ; vous le vouliez bon, pénétré des sentiments de votre foi et de votre religion, capable de porter avec honneur après vous, toutes les vertus de vos ancêtres, Eh ! bien, tel nous vous le rendons ; comme vous et comme vos ancêtres, votre enfant est catholique et canadien français. Oh ! bénissons le ciel de cet état de chose en notre Province, car en cela nous jouissons d'un bien inappréciable. Si toutes nos écoles au lieu d'être catholiques et françaises étaient transformées en écoles protestantes et anglaises, comme nous verrions bien alors la grandeur du bien que nous aurions perdu ! L'enfant dont vous ne pouvez envisager l'avenir même à présent, sans une certaine inquiétude ; l'enfant que vous voulez voir l'héritier de toutes les vertus et de toutes les valeureuses qualités de votre race, cet enfant, que deviendrait-il ? Elevé dans une école dont l'atmosphère serait protestante et anglaise ; respirant à pleins poumons pendant plusieurs années les éléments d'une vie contradictoire à la votre, que serait-il ? Il ressemblerait bien peu à votre enfant. Sa manière de parler et de penser ressemblerait si peu à la vôtre ; son indifférence religieuse contrasterait tant avec l'ardeur de votre foi, que vous auriez bien de la peine à reconnaître là celui qui est un autre vous-mêmes. Et puis, son salut éternel ? Nos écoles sont un bien que nous ne pouvons assez apprécier, et nous ne pourrions jamais les dé

fendre avec assez de courage si leur existence était menacée.

Ce courage des canadiens-français, des catholiques, nos frères, le déploient présentement dans une Province sœur de la nôtre. Ils avaient autrefois leurs écoles, nos frères du Manitoba, et confiants en leur droit garanti par la Constitution, ils ne pensaient même pas qu'un jour viendrait où on les dépouillerait misérablement. Ce jour est venu. Leur droit reste, mais de fait à la place de leurs écoles françaises et catholiques, l'État ne veut plus reconnaître que des écoles anglaises et protestantes. Ils sont taxés pour ces dernières dont ils ne peuvent en conscience se servir, et comme les enfants ne peuvent rester sans écoles, force est à ces malheureux catholiques d'en ouvrir encore à leurs frais. La population catholique de Manitoba est pauvre et l'on comprend les sacrifices qu'elle est obligée de s'imposer pour soutenir ses écoles en les payant deux fois. Pour aider ses diocésains, Sa Grandeur Mgr Langevin a déjà même vendu ses objets les plus précieux.

Ce courage des canadiens de là-bas est beau, il est touchant. On reconnaît bien dans la générosité et la vaillante attitude de Sa Grandeur Mgr Langevin l'un des glorieux évêques qui ont fait et conservent grande notre nation, et dans le peuple qu'il gouverne, une portion du peuple canadien qui a appris à se sacrifier pour une bonne cause parcequ'il a été formé par l'Eglise. Leur vaillance mérite notre admiration la plus sincère. Sans doute, si nous étions dans les mêmes circonstances, nous ferions comme eux, mais il n'en est pas moins beau de voir des frères de là-bas, montrer ce courage que nous n'avons pas à exercer,

et s'imposer pour le bien des privations qui sont bien de nature à nous émouvoir.

Quand un membre d'une famille souffre les autres ressentent son mal et tachent de le secourir. Or ces canadiens de là-bas sont de notre famille, ils sont nos frères. Si nous étions dans le malheur comme eux, sans doute, leur générosité en fait foi, il viendraient à notre secours. Pourquoi ne les aiderions-nous pas ? Aucune cause ne nous est plus chère que celle de nos écoles catholiques, peut-il y avoir une aumône mieux placée que celle qui serait faite à ces frères qui souffrent à cause de leurs écoles ? Nous vous demandons, cher lecteur, d'y penser, et vous trouverez sûrement dans votre cœur cette charité qui se traduira en aumône, surtout si nos évêques, répondant à nos désirs, viennent nous demander cette aumône en faveur des écoles catholiques du Manitoba.

Du reste cet état malheureux ne peut durer longtemps. La constitution n'est pas changée et le droit des catholiques à leurs écoles reste. Tous les députés catholiques de la province de Québec, qui se sont engagés à voter pour la réparation par une loi rémédiatrice, de l'injustice dont souffrent nos frères manitobains, n'oublient pas cet engagement : c'est là-dessus qu'ils ont été élus. On peut donc être confiant que la question se règlera bientôt.

---

## LES FORESTIERS INDEPENDANTS

M. le chanoine L. Rouleau, curé de Rimouski, a lu au prône de la messe paroissiale, le 20 décembre, une lettre

de Sa Grandeur Mgr Blais, dans laquelle Sa Grandeur dit que ayant examiné les Constitutions, le Rituel et bon nombre de numéros du bulletin officiel de la société des Forestiers Indépendants, il déclare ainsi ce qu'il faut en penser: considérant 1° le but moral, social et intellectuel que l'ordre des Forestiers Indépendants prétend poursuivre en dehors de l'Église catholique; 2° cette espèce de religion naturelle qui ressort de sa doctrine, de ses rites et de ses prières; 3° la fraternité qu'elle a dans la sphère de son haut conseil de direction, avec la franc-maçonnerie et autres sociétés condamnées, comme chef spirituel de son diocèse, il doit avertir tous ceux qui relèvent de sa juridiction, que cet ordre doit être rangé parmi les associations que la sainte Église tient pour suspectes et dangereuses. Par conséquent les prêtres doivent exhorter les fidèles à ne point s'y enrôler.

---

## NOUVELLES DE ROME

---

La cérémonie solennelle de canonisation du bienheureux Fourrier, aura lieu probablement au mois de mai prochain, en même temps que celle du bienheureux Zaccaria, fondateur des Barnabites. Vers la même époque auraient lieu diverses béatifications, parmi lesquelles celle du vénérable Grassi de l'Oratoire.

---

## BULLETIN.

---

— Depuis le voyage à Rome de M. le chanoine Vézina, curé des Trois-Pistoles, la belle église de cette paroisse est enrichie de deux objets de valeur: une ma-



gnifique statue en bronze de saint Pierre, qui est la reproduction de celle qui se trouve à l'église de St. Pierre de Rome, et qui a été bénite par le Saint Père; puis M. le chanoine ayant obtenu plusieurs reliques, parmi lesquelles une relique insigne de saint Théodore, il a fait mettre cette dernière dans un masque en cire richement habillé, que l'on voit aujourd'hui au tombeau d'une des autels de cette église. La fête de ce saint, dont la relique est exposée à la vénération des paroissiens de Trois-Pistoles, est le 9 novembre. Ce martyr est un des plus célèbres de tout l'Orient et les Grecs lui ont donné tant de louanges et ont bâti tant d'églises en son honneur, qu'il est juste de rappeler brièvement son mérite.

Il naquit en Syrie ou en Arménie. Il était jeune et soldat dans l'armée romaine lorsqu'il fut martyrisé à Amasée en 304. Galérius et Maximin venaient de publier leurs édits pour continuer la persécution de Dioclétien. Le jeune soldat bien loin de dissimuler sa foi, la portait comme écrite sur son front. Il fut présenté au tribun de la légion et au gouverneur de la province qui lui demandèrent pourquoi il n'adorait pas les dieux, suivant les ordres de l'empereur. Il répondit: " Je suis soldat de Jésus-Christ mon roi. Je ne connais point les dieux. Mon Dieu est Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu. Les dieux que vous voulez que j'adore ne sont pas des dieux mais des démons; quiconque leur attribue des honneurs divins est dans l'erreur. Voilà quelle est ma religion, quelle est ma foi pour laquelle je suis prêt à tout souffrir. Si mes paroles vous choquent, frappez, déchirez, brûlez-moi la langue. Il est juste que tous mes membres souffrent pour leur Créateur." Les juges embarrassés d'une réponse aussi hardie délibérèrent pendant quelque temps, l'interrogèrent,

mais sur les réponses qu'ils reçurent, ils virent qu'il n'était pas disposé à changer de résolution. Néanmoins on ne fit que le menacer et on le laissa en liberté pour quelques jours. Le saint employa ce temps à prier et à louer le Seigneur. Les persécuteurs faisaient conduire les chrétiens d'Amasée en prison. Théodore les suivait et les exhortait à demeurer fermes et fidèles à Jésus-Christ. Son zèle contre les dieux se déploya d'une manière si éclatante qu'on s'empressa de le conduire de nouveau devant le juge qui le fit fouetter, le menaça d'autres supplices bien plus rigoureux, s'il n'obéissait aux ordres des empereurs, et l'envoya dans un cachot avec ordre de ne lui donner rien à manger et de le laisser mourir de faim.

Dans ce cachot Notre-Seigneur lui apparut et l'assura qu'il le nourrirait sans qu'il eût besoin d'un aliment corruptible. C'est ce qui arriva. On le tira donc de là ; on lui fit les offres les plus alléchantes, s'il consentait à obéir aux empereurs. Il se moqua généreusement de toutes ces propositions impies. Alors on le fouetta, on lui déchira le corps avec des crochets de fer ; après quoi pour lasser sa patience on lui brûla les côtés avec des flambeaux ardents. Enfin ne pouvant souffrir les louanges qu'il donnait à Jésus-Christ, on le condamna à être brûlé vif. Il monta sur le bûcher en faisant le signe de la croix. Une femme pieuse nommée Eusébie obtint son corps, l'embauma et l'emporta à Euchaïte où elle l'enterra. Elle bâtit ensuite une Eglise sur son tombeau où se fit un grand nombre de miracles ; ce qui rendit le pèlerinage un des plus célèbres et des plus fréquentes de l'Orient.

La force qu'il y a dans ce jeune Saint est de nature

à édifier. Il est un beau modèle surtout pour les jeunes gens. Aussi ceux des Trois-Pistoles qui ont le bonheur de posséder une relique insigne de ce soldat martyrisé, seront portés à l'imiter pour être à son exemple de généreux soldats de Jésus-Christ et de son église.

— Le Rév. M. J.-C.-G. Gaudin, ancien curé de St-Eloi, a été nommé confesseur de la communauté des Sœurs du St-Rosaire à Rimouski.

— Voici un aperçu des derniers travaux faits dans le diocèse aux édifices religieux. A *St-Jean de Dieu*, on a terminé le presbytère qui a subi une transformation considérable et M. L. Audet, entrepreneur de Trois-Pistoles, doit avoir à peu près terminé maintenant l'intérieur de l'église ; à *Paspébiac* ; intérieur de l'église terminé ; à *Grande-Rivière*, presbytère neuf presque terminé ; à *Carlisle* : on a construit un presbytère qui est terminé ; à *l'Anse du Cap*, église neuve construite ; à *Bonaventure* : l'église a été allongée de 30 pieds et embellie d'une coupole ; on a aussi terminé en voute l'intérieur de la sacristie. Il faut ajouter à cela que *Causapscal* qui vient d'être érigé en paroisse canoniquement, a fait l'achat d'une bonne maison pour servir de presbytère ; que M. le chanoine J.-B. Blanchet a été délégué par Sa Grandeur pour choisir, sur le rapport de l'Inspecteur du Conseil d'hygiène, le terrain le plus favorable pour ouvrir à *Sayabec* le premier cimetière de cette paroisse ; que le décret épiscopal fixant les dimensions du presbytère de cette paroisse, a été porté ; et que M. le chanoine D. Vézina délégué par Sa Grandeur, est allé ces jours derniers marquer l'endroit où sera construite l'église de *St-Cyprien*. Il y a encore d'autres travaux qui se feront prochainement, car à cause

de l'augmentation de la population en plusieurs endroits du diocèse, les édifices religieux ne répondent plus aux besoins de cette population. Nous les mentionnerons plus tard.

— Le 17 décembre, Sa Grandeur Mgr Blais est monté à Ste Anne de la Pocatière pour assister aux funérailles de Mgr C.-B. Poiré, Camérier de Sa Sainteté et curé de Ste Anne de la Pocatière, décédé le 15. Sa Grandeur après avoir assisté aux funérailles est revenue à Rimouski le 18.

— On célébrera le 22 décembre à Cacouna le 25<sup>me</sup> anniversaire de l'ordination à la prêtrise de M. le chanoine M. Bolduc, curé de cette paroisse. M. le chanoine est le fondateur du *Messenger* qui se fait un devoir à cette occasion de lui offrir ses cordiales et filiales félicitations.

— Sa Grandeur Mgr Fabre, Archevêque de Montréal, gravement malade, a été recommandé aux prières des fidèles de Rimouski par M. le curé L. Rouleau le 8 décembre. Depuis ce temps, nous apprenons que Sa Grandeur ne prend pas de mieux.

— Le 6 décembre, Sa Grandeur Mgr Blais est monté à Québec pour répondre à l'invitation de la Société St-Vincent de Paul qui fêtait ses noces d'or, et avait demandé à Sa Grandeur de faire le sermon de circonstance du premier jour. Voici comment le *Courrier du Canada* résume le discours de Sa Grandeur : " Sa Grandeur Mgr Blais, Evêque de Rimouski, a fait un sermon d'une touchante éloquence. Texte de son discours : *Bienheureux celui qui comprend les besoins du pauvre.* Le distingué prélat dit que l'origine de la pauvreté est la déché-

ance de l'homme dans le paradis terrestre et il démontre ce qu'est le pauvre aux yeux de la société et aux yeux du chrétien; aux yeux de la société c'est un être repoussant; aux yeux du chrétien c'est l'image de Jésus-Christ." "Nous regrettons, ajoutait le *Courrier*, de ne pouvoir reproduire cette pièce d'éloquence vraiment remarquable."

— Le 30 novembre, jour de de la St-André, était le jour de la fête patronale de Sa Grandeur Mgr Blais. Cette fête se trouvant un lundi, la célébration en a été remise au mardi, afin de permettre aux Messieurs du clergé de se rendre, des différentes parties du diocèse, auprès de Sa Grandeur. Ils sont venus en grand nombre. Déjà Sa Grandeur avait reçu le dimanche les hommages des communautés religieuses et du Séminaire. A MM. les prêtres du Séminaire, Sa Grandeur a dit en substance: "Nous avons chacun notre croix à porter, mais la mienne n'est pas trop lourde à cause de l'appui que je trouve dans le dévouement de mon clergé. Ce dévouement, cet appui, cette union, je les apprécie d'autant plus, que ce sont choses plus nécessaires présentement. N'ayons qu'un cœur et qu'une âme pour travailler au bien de l'Église." Aux Messieurs du Grand Séminaire, présentés par M. le chanoine R. Ph. Sylvain, leur directeur, Sa Grandeur a parlé de l'amour de la croix, de l'esprit d'union qu'ils doivent avoir avec leur Evêque et de la perfection ecclésiastique qu'ils doivent s'efforcer d'acquies, pendant les années bénies du Grand Séminaire. Le Rév. M. T. Landry, directeur du Petit Séminaire a ensuite présenté les élèves à peu près en ces termes: "Les élèves du Petit Séminaire sont heureux de venir en ce jour déposer aux pieds de

votre Grandeur leurs respectueux hommages ; ils désirent exprimer à votre Grandeur en même temps leur entière soumission et leur filial attachement dans les temps difficiles que nous traversons ; et ils croient que cette expression sincère de leurs sentiments sera agréable à Votre Grandeur." Sa Grandeur a fait une de ces splendides improvisations dont elle a le secret. C'est une pièce d'éloquence touchante, convaincue pénétrante sur les devoirs des enfants de l'Eglise envers cette sainte Mère, et sur l'obéissance des fidèles à leurs évêques. Fussiez-vous rois sur un trône, a dit Sa Grandeur vers la fin de son discours, rappelez-vous toujours que vous êtes les enfants de l'Eglise et que vous devez lui être soumis."

Le lendemain, 30 nov. Sa Grandeur est allée dire la messe chez les Sœurs du Saint-Rosaire. Après la messe Mgr a béni la communauté réunie, lui a exprimé l'intérêt qu'il lui porte, et l'a remerciée de ses souhaits de fête. Sa Grandeur voulut aussi bénir les enfants de l'école pauvre attachée à cet institut et leur faire distribuer des médailles.

Le lendemain, grand'messe à la cathédrale. Sa Grandeur assistait, accompagnée de M. le chanoine M. R. Bilodeau, comme prêtre-assistant et de MM. les chanoines D. Vézina et C. A. Carbonneau comme diacres d'honneur. Aux chœur les autres membres du chapitre, et le clergé, et dans la nef, nombreuse assistance.

— Messieurs les Curés et Missionnaires de la Vallée de la Matapédiac, qui se trouvaient tous à Rimouski pour la fête de St-André, ont profité de la circonstance pour se réunir, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Blais et conférer sur la colonisation dans la vallée — Les réso-

lutions suivantes ont été adoptées : 1<sup>o</sup> on demandera au gouvernement de vouloir bien considérer les résolutions passées par MM. les curés et missionnaires de la Vallée de la Matapédia, dans une assemblée tenue sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Blais en 1894 ; 2<sup>o</sup> on fera un rapport au gouvernement des travaux faits depuis la présentation à l'Honorable M. Taillon, des résolutions de 1894 ; 3<sup>o</sup> on exposera les travaux à faire dans la Vallée. Les honorables MM. Taillon et Beaubien ayant dit qu'après les travaux faits dans la région du nord de Montréal, la Vallée de la Matapédia avait son tour, MM. les curés et missionnaires de la Vallée de la Matapédia, croient que ce temps est venu, d'autant plus que cette vallée est aujourd'hui la région qui donne le plus d'espérance pour la colonisation.

— Du mois d'avril de cette année au mois de septembre, 154 lots ont été pris dans la vallée de la Matapédia. Au Squateck, le défrichement se continue.

— Le travail de la colonisation se poursuit donc activement. A ce propos il nous plait d'ajouter les renseignements suivants relatifs à la construction sur la rivière Mariakèche, St-Clément, d'un pont très utile à cette œuvre de la colonisation. Nous en avons déjà dit quelque chose dans le dernier numéro du *Messenger*. Ce pont qui a 185 pieds de longueur et 62 pieds de hauteur, est à 3 rangs de chevalets superposés ; il est très solide et fait honneur à ses constructeurs MM. H. Morin et P. April. Demandé depuis plusieurs années par la population de St-Clément, il a été accordé dernièrement à la requête de M. le curé de cette paroisse et de messieurs les curés des

paroisses voisines. Il favorise la colonisation des terres situées en arrière, en raccourcissant la route de St-Clément, en faisant disparaître pratiquement le talus profond et dangereux que forme la rivière, et en permettant à une voiture de charger aujourd'hui 200 à 300 lbs. de plus qu'auparavant. Lors de la bénédiction le 11 octobre il y avait 600 personnes présentes, tant de St-Clément que des paroisses voisines. On remarquait le Rév. M. Ouellet curé de St-Jean de Dieu ; l'honorable T. Pelletier, conseiller législatif, et M. le député de Témiscouata Nap. Rioux, à qui revint en partie le mérite de cette œuvre. Après la bénédiction, le Rév. M. Ruest a fait une allocution dans laquelle après avoir démontré que l'Eglise s'associe à tout, il remercia tous ceux qui avaient concouru à cette œuvre éminemment utile. L'honorable T. Pelletier et M. le député Nap. Rioux ont ensuite parlé des bienfaits de la colonisation et des progrès qu'elle est appelée à faire dans cette partie du pays. Sur demande de plusieurs assistants, M. Oliva Bélanger, photographe des Trois-Pistoles a pris une photographie du pont, après la cérémonie.

— Les Révérendes Sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski se souviennent de leurs bienfaiteurs. Le 19 novembre, elles faisaient chanter une messe pour eux dans la chapelle de leur institut. Il y a eu communion générale de la communauté à la même intention.

Du 17 nov. au 20, sous la direction du R. P. Albert, O. M. C. de Ristigouche, les élèves du couvent des Sœurs de la Charité de Carleton, ont suivi les exercices d'une retraite, et les religieuses les exercices d'un triduum préparatoire à une rénovation de vœux. Les 80 élèves ont observé pendant ces jours le silence et le recueillement les



plus édifiants. Le R. P. a donné quatre instructions par jour, et chaque soir, le salut solennel du St. Sacrement. Le jour de la clôture de la retraite, jour de la Présentation, instruction spéciale aux religieuses sur l'excellence des vœux de religion. Il y a au couvent de Carleton qui dépend de la maison mère de Québec, cinq religieuses. Une maîtresse séculière y enseigne la musique. Au mois de juin dernier 12 élèves de cette maison ont obtenu leur diplôme pour l'enseignement en anglais et en français. La plupart des institutrices qui sortent de ce couvent enseignent ensuite dans la Gaspésie.

---

### ACTIONS DE GRACES

---

*St. Eloi, 22 nov.* — L'année dernière ma petite fille fut atteinte d'une maladie de cerveau qui la faisait beaucoup souffrir. J'eus en vain les soins du médecin ; après une neuvaine à sainte Anne et promesse de faire publier dans le *Messenger*, la guérison désirée, elle prit du mieux aussitôt. Mille remerciements à sainte Anne. E. M.

*N. D. du Sacré-Cœur, 29 nov.* — Depuis deux ans je souffrais d'une maladie d'intestins. Au printemps dernier, j'en eu une attaque tellement forte que je pensais mourir. Sainte Anne est venue à mon secours, et après une promesse que je lui fis et que j'ai accomplie avec bonheur et fidélité, elle m'a guérie. Merci o bonne sainte Anne.  
Une mère de famille.

*Lewiston, Maine, 22 nov.* — Depuis huit ans je souffrais d'une bronchite. En 1891 les médecins déclarè-

rent que ma maladie était incurable, je promis à sainte Anne publication de ma guérison dans le *Messenger*, deux messes d'actions de grâces, et un pèlerinage, et je commençai une neuvaine en son honneur. Je puis compter maintenant sur ma guérison, mais je demande pardon à sainte Anne d'avoir tant retardé d'accomplir ma promesse. Remerciements aussi pour deux autres grâces obtenues, pour une autre guérison obtenue le deuxième jour d'une neuvaine faite à cette intention. D<sup>LE</sup> EMMA DUMAS.

*Ste-Flavie, 29 nov.*—En juillet dernier je fus atteint d'une maladie grave. On n'attendait rien autre chose que la mort. Après neuvaine en l'honneur de sainte Anne et promesse de publication dans le *Messenger*, je pris du mieux de suite, et aujourd'hui, je jouis d'une santé parfaite.

LÉON LANGLAIS.

*Humqui, 6 nov.* — Mon petit garçon souffrait d'un mal d'oreilles si grave, que le médecin jugea une opération nécessaire. Nous nous recommandâmes à sainte Anne et lui fîmes trois neuvaines en famille. Il est guéri. Merci mille fois o bonne sainte Anne. D<sup>ME</sup> ARTHUR BÉLANGER.

*Fall-River, 1er décembre.*—Guérison d'une maladie grave après avoir eu en vain les services des médecins.

UN ABONNÉE

*St-Joseph de Lepage* : Remerciements à sainte Anne pour avoir soutenu mon courage en trois opérations que je dus subir à la tête, et m'avoir fait trouver les remèdes qui ont amené ma guérison. Un abonné. — *Ste-Cécile du Bic* : Merci à la bonne sainte Anne qui m'a rendue à la vie après promesse d'un pèlerinage et de publication dans le *Messenger*. D<sup>ELLE</sup> Adélie Bérubé. — \* \* \* Guérison obtenue. Une enfant de Marie. — *St-Gabriel de Ri-*

*mouski* : Guérison de deux de mes petits enfants obtenue par l'intercession de sainte Anne. Auguste Girard.

*Ste-Félicité*, 14 déc. — Une jeune fille atteinte de paralysie, un jeune homme gravement blessé, et un père de famille retenu à la maison par un rhumatisme qui le fit souffrir pendant plusieurs semaines, attribuent leur guérison à l'intercession de la bonne sainte Anne et désirent lui adresser leurs actions de grâces par le *Messenger*. Ils ne font en cela qu'exécuter une promesse. Moi-même, je désire remercier cette grande sainte, qui le 26 juillet dernier, m'a certainement préservé d'un érysipèle qui m'arrivait avec ses symptômes les mieux caractérisés.

J. H. LAVOIE, Ptre.

*Trois-Pistoles*, 8 décembre. — Cet automne la diphtérie tomba dans une famille. Une enfant mourut et déjà quatre autres étaient atteints de la même maladie. Dans notre affliction nous eûmes recours à la bonne sainte Anne par neuvaine, messe, et promesse de publication dans le *Messenger*. Huit jours après ils étaient tous guéris.

DME J. BELZILE.

*St-Eustache* : Guérison après promesse d'une grand-messe et de publication dans le *Messenger*. A. Paradis. — *St-Anaclet* : Remerciements à sainte Anne pour la guérison d'un violent mal de dent et de gorge. Dlle Virginie Michaud. — *St-Eloi* : Mille remerciements à sainte pour deux guérisons obtenues. Une abonnée. — *Fall-River* : Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. Une abonnée. — \* \* \* Remerciement pour une grâce obtenue et une guérison. Une abonnée. — *Ste-Anne des Monts* : Remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue pour moi et plusieurs faveurs, dans ma famille. Une abonnée.

*Ste-Françoise* : Remerciements pour une faveur spirituelle, pour la guérison d'une maladie grave, et pour la guérison d'une de mes filles, qui souffrait d'un violent mal d'yeux. Dme S. Beaulieu.

*Pigeon Lake, Manitoba* : Guérison obtenue. Delle M. L. — *Ste-Cécile du Bic* : Guérison obtenue pour ma sœur. Dme Jos. Nadeau. — *Taunton, Mass* : Remerciements à sainte Anne pour la guérison de mon enfant. Dme Daniel Garon. — *Séminaire de Rimouski* : Je dois à sainte Anne de la remercier pour ce qui suit : hémorragie provenant de l'extraction d'une dent et qui menaçait de devenir sérieuse, calmée, puis arrêtée et guérie, grâce à l'assistance de sainte Anne. Un séminariste.

---

### RECOMMANDATIONS.

---

Le triomphe de l'Église ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; grâces particulières 16 ; ivrognes 4 ; pour santé 9 ; familles pour grâces particulières 3 ; paix dans famille 2 ; personnes en voyage 2 ; vocations 2 ; première communion 1.

---

### ABONNÉS DÉFUNTS

---

— Rémi Dubé, décédé à N.-D. du Sacré-Cœur en octobre dernier.

— Alphonse Babin, décédé à Fall-River, le 4 novembre.

— Dme Eléonore Nadeau, épouse d'Olivier Bélanger, décédée le 7 novembre à Priceville.

— Nous apprenons avec regret la mort arrivée en novembre dernier, de Dme Jos. Lavoie des Trois-Pistoles. Elle était la mère du Rév. J. H. Lavoie, curé de Ste-Félicité. Nos condoléances.

---

DONS A STE-ANNE

---

Dme Alph. Landry, Petit-Métis.....	\$ 0.65
Dme Donat Caron, Petit-Métis.....	0.50

---